



20, rue Emile FORICHON
36230 NEUVY ST SEPULCRE
☎ 02.54.31.20.06
☎ 02.54.31.20.64
e.mail : cdsbouzanne@orange.fr

CETTE CONVOCATION ANNULE et REMPLACE celle du 4 avril 2023

CONVOCATION

Conseil Communautaire

**Le Conseil Communautaire de la CDC du Val de Bouzanne se réunira
A la salle des fêtes de BUXIERES d'AILLAC**

le **Mercredi 12 Avril 2023**

à
18 h 30

Je vous remercie de bien vouloir y assister, meilleurs sentiments.

A Neuvy Saint Sépulchre, le 5 avril 2023

**Le Président,
Christian ROBERT**

ORDRE DU JOUR :

0 - Approbation du Procès-Verbal du 14 mars 2023

1 - Budget principal

- a- Aperçu du Compte Administratif 2022 ;
- b- Affectation des résultats
- c- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023
- d- Taxe GEMAPI 2023 : fixation du produit attendu
- e- Note de présentation synthétique
- f- Budget primitif 2023
- g- Décisions annexes : création d'emplois, attribution de subventions, renouvellement des conventions de prestations de services ...)

2 - Budget annexe – Zone d'Activités de Fay III :

- a- Aperçu du Compte Administratif 2022
- b- Affectation des résultats
- c- Vote du taux de la fiscalité professionnelle de zone pour 2023
- d- Budget primitif 2023

3 - Budget Annexe « Ordures Ménagères » :

- a- Aperçu du Compte Administratif 2022
- b- Affectation des résultats
- c- Note de présentation synthétique
- d- Budget primitif 2023 et décisions annexes : achat d'un camion porteur ; préparation de la collecte sélective des biodéchets

4 - Règlement intérieur de RECREBEBE et BABABOUM

5 - Personnel : RIFSEEP

6 - Informations diverses

